



© Charles Crié/CCAS

## 150 ans de luttas et de progrès social

### commune de Paris et nationalisation des IEG

Nous célébrons les 150 ans de la commune de Paris de 1871 et les 75 ans de la loi de la nationalisation d'EDF-GDF du 8 avril 1946. L'une inspire l'autre, les deux interviennent au sortir de dictatures et de guerres ; elles avaient pour ambitions, à des degrés divers, la liberté, la justice et le progrès social.

---

## Une histoire de luttes

Dans la lignée des révolutions de 1792, 1830 et 1848, la commune de Paris a eu une vie courte du 18 mars au 27 mai 1871, et avec elle, 8 autres insurrections, comme celles de Lyon et Marseille. Toutes voulaient rendre au peuple le pouvoir politique et lui donner des droits nouveaux afin de le libérer de la soumission aux régimes autoritaires, ainsi que de l'arbitraire et de l'exploitation patronale.



© Julien Millet / CCAS

Immédiatement sont mis en œuvre : démocratie, laïcité, l'école républicaine, droits des femmes et des travailleurs, abolition du travail de nuit, réquisition de logements, liberté de la presse... 2 mois d'une révolution sociale prolifique ; qui sait jusqu'où elle serait allée si elle n'avait pas été massacrée *manu militari*. De nombreux soulèvements populaires eurent lieu dans le pays en solidarité avec la commune de Paris. Ces mouvements révolutionnaires et insurrectionnels connurent une fin tragique. Sur ordre du gouvernement Tiers (dont nombre de rues portent son nom), la répression fut terrible, la plus tristement célèbre a été la semaine sanglante visant à l'écrasement de la commune de Paris :

de 5 700 à 20 000 morts (dont 2 000 à 4 000 au combat et 1 400 à 17 000 prisonniers fusillés) ; 43 522 prisonniers dont beaucoup seront envoyés au bagne et y périront. Les revendications sociales de la commune prendront ensuite plusieurs décennies avant d'être enfin adoptées en France.

L'aspiration au bonheur et au bien-être étant le propre de l'humain, les idées avant-gardistes de la commune survécurent et inspirèrent les théoriciens du marxisme et des révolutionnaires comme Lénine. En France, avec la reconnaissance du syndicalisme en 1884 et grâce à des luttes souvent très rudes, des conquêtes sociales ont été gagnées dans les domaines des conditions de travail et de la protection sociale dans les entreprises et les branches professionnelles. Ces avancées ont suivi ou précédé les progrès politiques et économiques. Parmi ces travailleurs visionnaires et précurseurs, issus ou même acteurs de la commune, nous trouvons en bonne place les gazières de Paris dont les luttes au début des années 1900 ont été étendues aux électriciens et à l'ensemble du territoire. L'aspiration à fortes garanties collectives pour les énergéticiens s'est progressivement assortie de l'idée du service public des Industries électriques et gazières, et de l'énergie comme bien commun universel.

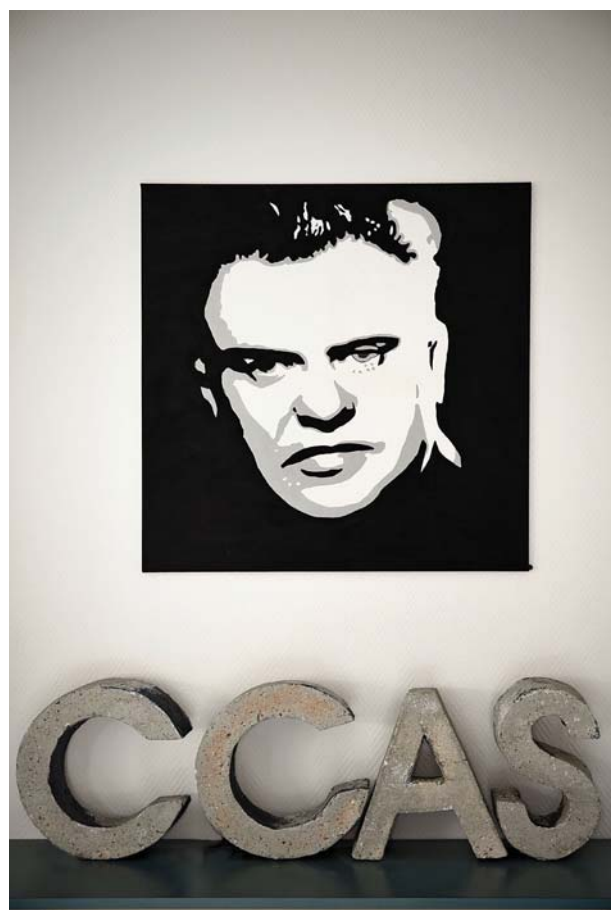


© Charles Crié / CCAS

## Des avancées dans tous les domaines

Ce premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle aura sans doute été la période la plus créative de l'histoire de l'Humanité, en dépit des événements terrifiants que furent la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale et la grippe « espagnole » (qui n'avait rien d'espagnol). Sur le plan scientifique, des découvertes indépassées aujourd'hui : la radioactivité, la théorie de la relativité, la mécanique quantique ; dans le domaine des arts et de la culture sont apparus le surréalisme, les Arts Déco et l'art moderne, le jazz, le cinéma, et aussi l'automobile, l'aviation... Sur la scène politique, l'URSS s'engageait dans la voie du socialisme, une grande première dans l'histoire de l'Humanité. Selon les pays, cette émulation progressiste n'a pas connu la même ampleur et certains ont été très tôt confrontés à la montée du fascisme dont la survenue ne devait rien au hasard. En France, nous avons joué les prolongations jusqu'au Front populaire, dont nous célébrons les 85 ans cette année, l'autre grand moment de notre histoire

sociale avec notamment la généralisation des congés payés, la semaine à 40h, les conventions collectives... Ces expériences successives ont nourri une profonde culture politique, en France et dans de nombreux pays. Nous pouvons même parler d'une compréhension philosophique, exercice de pensée qui relie l'intime à l'universel, permettant de mesurer la dualité entre les différentes finalités de l'existence et du travail humain : soit être un acteur créatif, pour satisfaire des besoins individuels et collectifs, progresser ensemble et s'épanouir en tant qu'individu, s'émanciper et participer aux choix et décisions ; soit être un simple élément productif parmi de nombreux autres pour créer des richesses, plus ou moins utiles et accessibles, dont le profit est détourné par un petit nombre de propriétaires qui accumulent des masses inconcevables d'argent.



© Joseph Marando / CCGAS

“ En France, nous avons joué les prolongations jusqu'au Front populaire, dont nous célébrons les 85 ans cette année ; il fut un autre grand moment de notre histoire sociale, avec notamment la généralisation des congés payés, la semaine à 40 heures, les conventions collectives... ”

## L'arrivée des services publics nationaux

Dans ce long processus, fait d'une succession de mouvements sociaux, de réflexions et d'expériences politiques, s'est développée l'exigence de la création de grands services publics nationaux, pour la protection sociale et la santé, les transports et l'énergie. Conjointement, indissociablement, a grandi une forte aspiration au progrès social. À la veille de la 2<sup>nd</sup>e Guerre Mondiale, au sortir du Front populaire, de nombreuses revendications politiques, économiques et sociales étaient matures. À ce moment-là, plus de 1 000 sociétés privées et régies communales produisaient et distribuaient du gaz et de l'électricité. Lors du déclenchement des hostilités en 1940, certains patrons de l'industrie française déclaraient préférer Hitler au Front populaire.

De fait, certains ont collaboré avec le gouvernement Pétain et l'envahisseur nazi, quand d'autres ont fait le choix de résister à l'occupant. Plus clairement et de manière active, de très nombreux militants syndicalistes et communistes ont participé à la Résistance et aux combats contre l'ennemi, beaucoup y laissèrent leur vie, parfois dans d'atroces souffrances. Au sein de la Résistance française, des femmes et des hommes de toutes origines sociales et politiques se sont unis pour la libération du pays.

Même si la lutte armée fut la principale préoccupation de la Résistance, ils ont également eu l'intelligence de s'entendre pour préparer l'avenir en créant le Conseil national de la Résistance sous l'égide de Jean Moulin jusqu'à son arrestation le 21 juin 1943 ; il sera remplacé par Georges Bidault puis le valentinois Louis Saillant (secrétaire de l'UD CGT de la Drôme). Entre 1943 et 1944, un programme politique est élaboré ; il est particulièrement ambitieux dans ses objectifs et audacieux au regard du peu de moyens dont le pays disposera au sortir de la guerre. Et pourtant, ils l'ont fait, et bien fait !

© Sébastien Le Clézio / CCAS



Dans un pays exsangue, déchiré mais empli d'espoirs, le gouvernement De Gaulle où figuraient en bonne place des représentants de la CGT et du Parti communiste français (PCF), organisations pleinement engagées dans la Résistance et le CNR, a mis en œuvre le programme politique de CNR : droit de vote des femmes, création de la Sécurité sociale, des comités d'entreprises, la création du statut de la fonction publique, la nationalisation d'entreprises aéronautique, du constructeur automobile Renault, de 4 grandes banques, de la Banque de France et de grandes sociétés d'assurance... et enfin, la nationalisation de toutes les Industries électriques et gazières

à l'exception de certaines régies municipales.

Le projet de loi est déposé le 18 janvier 1946 par le PCF et le Mouvement républicain populaire (MRP). La loi portant sur la création d'EDF-GDF fut promulguée le 18 janvier 1946 à l'Assemblée nationale, il est ardemment soutenu par le ministre de la Production industrielle Marcel Paul et le PCF, il est âprement débattu et contesté par la SFIO (ex-PS) et le MRP (droite), il sera voté le 28 mars 1946 par le PCF et le MRP. La loi portant sur la création d'EDF-GDF fut promulguée le 8 avril 1946.

Dans la foulée, le décret du 22 juin 1946 instaure le statut national des personnels des IEG. Bien évidemment, le patronat n'a pas accepté de bon gré ces changements et n'a eu de cesse de saper le secteur public et les garanties collectives, à l'image de la dissolution du CCOS, l'équivalent de la Caisse centrale d'Activités Sociales, en 1951, avec l'appui musclé des forces de l'ordre, et remplacé en 1964 par la CCAS grâce à la pugnacité des agents et de leurs OS, mais aussi en raison de l'échec effroyable de la gestion patronale des œuvres sociales.

EDF-GDF ont eu pour mission de participer au redressement du pays en produisant et distribuant les énergies électriques et gazières aux particuliers comme aux industriels, dans le cadre de l'égalité de traitement, avec l'obligation du raccordement et la continuité de la fourniture, en assurant la sécurité et la vente au prix de revient. Pour cela, d'énormes investissements furent nécessaires pour la construction de centrales hydroélectriques et thermiques, des usines à gaz, des forages gaz et de réseaux interconnectés. Malgré la très grande instabilité politique des années qui suivirent, les nationalisations ont bien fonctionné et assumé leurs rôles respectifs. Sans trop se tromper, ni idéaliser une époque, on peut être positivement impressionnés par l'œuvre réalisée lors des cinquante premières années grâce au travail des agents statutaires au sein d'EDF-GDF. Une croissance qui doublait tous les 10 ans (moins dans les années 80 et surtout 90), un patrimoine industriel puissant et diversifié : centrales nucléaires, thermiques, hydroélectriques, éoliens, photovoltaïques, des réseaux de transport et distribution d'électricité partout. Les progrès en gaz sont tout aussi spectaculaires avec le passage du gaz de houille au gaz naturel, la création d'importants sites de stockage, une flotte impressionnante de méthaniers, des réseaux interconnectés, des usines de méthanisation... Respect ! L'augmentation des prix de ventes Électricité et Gaz était globalement un point en dessous de l'inflation ; les tarifs étaient d'une très grande stabilité. Dans la fin des années 90, EDF-GDF étaient les entreprises préférées des Français. Il y avait une réelle fierté à travailler pour ce service public. On ne change pas une équipe qui gagne ? Et bien si.



## L'ère du changement et de la mobilisation

Fin des années 80, début 90, des nuages menaçants assombrissent le tableau. Aidé en cela par l'échec et la chute du bloc soviétique, le courant politique « libéral » cherche à imposer ses logiques dans tous les domaines de la société. Au niveau européen, la poussée capitaliste se concrétise par l'adoption en 1992 du traité de Maastricht dont l'article 129B prévoit « *l'établissement, à l'échelle de l'Union, d'un marché ouvert et concurrentiel dans le domaine de l'énergie, avec le développement de réseaux transnationaux* ».

Le 10 février 2000, à la demande du gouvernement de Lionel Jospin, l'Assemblée nationale vote en première lecture la loi de transposition de la directive européenne sur l'électricité et il en va de même pour le gaz quelques mois après. Sous l'impulsion de Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Économie, la loi du 9 août 2004 transforme les Entreprises Publiques Industrielles et Commerciales EDF et GDF en des Sociétés Anonymes, l'État détenant 70 % du capital. Quelques semaines seulement après son élection en qualité de Président de la République, ce dernier impose l'absorption de GDF par Suez. La part de l'État tombe à 35 %. Aujourd'hui, l'État détient 23,64 % du capital d'Engie. Les dégâts occasionnés par la privatisation de GDF sont considérables : flambée des prix, perte de clients, plus d'investissements pour accroître le réseau. Dernièrement, le gouvernement a décrété la fin du TRV Gaz et l'interdiction de nouveaux raccordements au réseau gaz naturel pour les nouvelles résidences, au nom de dogmes écologiques contestables. Quel gâchis !

En ce qui concerne EDF, nous sommes encore dans un entre deux, plus totalement un service public national tout en ayant encore à proposer le tarif réglementé de vente aux particuliers qui le souhaitent, EDF doit assurer avec ses filiales RTE et Enedis la gestion technique des réseaux de transport et de distribution, EDF produit une grande majorité de l'électricité consommée. C'est surtout au niveau de la commercialisation que la bataille fait rage ; les commercialistes alternatifs sont très présents dans les médias et donnent au grand public une image d'eux-mêmes grandement disproportionnée au regard de leurs réelles contributions dans le fonctionnement du secteur « électricité ». La concurrence a-t-elle fait baisser les prix ? Depuis 2007 avec l'ouverture complète du marché

de l'électricité, les prix augmentent 3 fois plus vite que l'inflation ! Les différents dispositifs mis en œuvre à partir de 2002 (CSPE pour les ENR privés et ARENH pour les fournisseurs alternatifs), le kWh est taxé à plus de 40%.

Le projet politique du gouvernement (ex-Hercule) vise à l'éclatement de l'entreprise en entités distinctes ; il pourrait faire définitivement basculer EDF du côté obscur de l'ultralibéralisme, ce serait, dit-on, une injonction de la Commission européenne ; prétexte ou réalité ? En fait les 2. Rien n'oblige un État à se conformer à une injonction s'il considère que sa sécurité, sa souveraineté et ses intérêts sont menacés, mais cela l'arrange bien d'invoquer une telle obligation si les options politiques du gouvernement en place le demandent. Il est vrai aussi que l'UE actuelle, au travers de ses traités, pousse les États à déréglementer au maximum et promouvoir le plus possible le libéralisme dans tous les domaines. L'énergie en général, et l'électricité plus particulièrement, sont stratégiques, qui les détient possède une force politique déterminante. C'est une bonne chose si ce secteur est contrôlé, si possible démocratiquement, par les États, mais cela devient problématique quand le « marché » tire les ficelles avec la bénédiction de l'UE. Pour guider et accompagner les États sur la voie de la déréglementation et des privatisations dans le secteur de l'énergie, la Commission européenne a procédé en 4 étapes depuis 1993. La dernière directive européenne transposée par le Parlement français en décembre 2018, « *une énergie propre pour tous les européens* », comporte de nombreuses dispositions conduisant à une structuration politique de l'énergie pilotée par l'UE.

L'immense majorité des agents, avec leurs organisations syndicales des IEG sont conscients des enjeux et des menaces qui pèsent sur le service public et le statut national. Ils combattent légitimement les projets destructurants, et donc destructeurs, pour EDF et le gaz naturel Engie. C'est vital de gagner cette bataille. Dans l'intérêt du pays, des usagers des énergies Électricité et Gaz, du statut, des salariés et des Activités sociales, l'ambition ne devrait-elle pas être de bâtir un nouveau service national de l'énergie 100% public géré démocratiquement ? N'est-il pas grand temps de réenclencher la marche en avant des progrès humains dans l'esprit des communards et des résistants ?